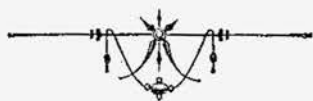


CHARITÉ !



ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES
DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE
A QUIMPER

COMPTE-RENDU
DE LA BÉNÉDICTION DE LA NOUVELLE CHAPELLE
et de la X^e Assemblée générale des Anciens Élèves
TENUE LE DIMANCHE 26 JUIN 1898



QUIMPER

IMPRIMERIE ARSÈNE DE KERANGAL

48 — RUE DES BOUCHERIES — 48

PRIX D'HONNEUR

FONDÉS PAR L'ASSOCIATION AMICALE

(Voir statuts, art. 18.)

1889. — Alain L'ÉVÊQUE, de Quimper.
1890. — *Industrie* : Emmanuel RAULT, de Quimper.
— *Agriculture* : Alain JAOUEN, d'Elliant.
1891. — *Industrie* : Émile LE MEUD, de Séné (Morbihan).
— *Agriculture* : Jean-Marie CORNIC, de Kerfeunteun.
1892. — *Industrie* : Joseph LAMOUR, de Lampaul-Plouarzel.
— *Agriculture* : Jean JAOUEN, de Landrévarzec.
1893. — *Industrie* : Jean-Marie MORIN, de Saint-Brieuc.
— *Agriculture* : Alain LE FOLL, de Trégourez.
1894. — *Industrie* : Louis MOREN, du Faouët (Morbihan).
— *Agriculture* : Jn-Mie LE FUR, d'Hennebont (Morbihan).
1895. — *Industrie* : Victor HEURTÉ, de Primelin.
— *Agriculture* : François FAGOT, de Sizun.
1896. — *Industrie* : Julien LE GO, de Quiberon (Morbihan).
— *Agriculture* : Julien LE GALLOUDEC, de Melrand (Morb.)
1897. — *Industrie* : Alfred MARZIN, de Quimper.
— *Agriculture* : François LE CORRE, de Kerfeunteun.

ASSOCIATION AMICALE
DES
ANCIENS ÉLÈVES DU PENSIONNAT SAINTE-MARIE
A QUIMPER

BÉNÉDICTION DE LA NOUVELLE CHAPELLE

Le Dimanche 22 Mai 1898.

Depuis plus de cinquante ans qu'existe le Pensionnat Sainte-Marie, il n'avait pas encore de chapelle digne de lui. Une semblable lacune pesait aux cœurs de ses nombreux amis. Plusieurs fois, des tentatives furent faites pour doter l'Établissement d'une chapelle en rapport avec son importance, un fort beau plan fut même dressé à cet effet par le R. P. Tournesac, jésuite ; mais toujours de graves difficultés surgirent, qui firent ajourner le projet. En 1895, un nouvel effort fut tenté, et le Très-Honoré Frère Joseph, de douce mémoire, mit le comble aux vœux de tous, en accordant les autorisations nécessaires. Dès lors, il n'y avait plus qu'à entrer dans la voie d'exécution. M. l'abbé Abgrall, architecte, voulut bien se charger de dresser les plans de la nouvelle église, et M. Le Naour en entreprit l'exécution. Le 2 Mars 1896, le premier coup de pioche fut donné au sol qui devait recevoir les fondations du nouvel édifice. Le 10 Mai de la même année, Sa Grandeur Monseigneur Valteau, entouré d'un grand nombre d'anciens élèves et d'amis, bénissait solennellement la première pierre de la future chapelle. Depuis cette époque, le travail a marché, et nous en voyons aujourd'hui le couronnement.

22 Mai 1898 ! Jour à jamais mémorable dans les annales du Pensionnat. Dès la pointe du jour, une troupe de gentils oiseaux, venus sans doute pour prendre leur part de la fête, nous gratifient d'un concert qui ne sera pas le moins mélodieux de tous ceux qui nous seront offerts dans la journée.

Huit heures. Les premiers visiteurs commencent à arriver et naturellement dirigent leurs pas vers la nouvelle chapelle.

Huit heures et demie. Voici les invités : M. le Vicaire général Fléiter, délégué de Monseigneur Valleau, dont l'état de santé n'est pas satisfaisant. En ce jour de reconnaissance, d'ardentes prières vont monter au Ciel pour le bon Évêque qui veut bien donner au Pensionnat Sainte-Marie tant de marques d'attachement.

Voici encore : M. Gadon, supérieur du Grand-Séminaire ; M. Étienne Roussin, le dévoué président de la Commission d'examen des élèves-agriculteurs ; le sympathique M. Bolloré, président de l'Association amicale des anciens élèves, et le Comité ; des chanoines, des prêtres ; plusieurs Frères directeurs de la région ; de nombreux anciens élèves avec leurs familles.

Il est neuf heures. On fait sortir tout le monde de la chapelle, et la cérémonie commence... Quelques minutes d'attente, et nous pénétrons dans la chapelle à la suite du clergé. Elle est haute, elle est longue, elle est large ; treize cents personnes vont y assister tout à l'heure, pour la première fois, aux divins mystères ; la lumière du jour, faiblement tamisée, y pénètre abondamment à travers de jolis vitraux.

Derrière moi, la tribune dont les sièges, disposés en amphithéâtre, offrent bien près de deux cents places ; elle est soutenue par deux gracieuses colonnettes d'une seule pierre. De chaque côté, quatre élégantes colonnes soutiennent la voûte, fort belle avec ses nervures en pierre. Des lis et des roses alternent dans quelques vitraux, puis l'on voit : d'un côté, saint Isidore et saint

Éloi, patrons et modèles des deux grandes catégories d'élèves que renferme le Pensionnat ; saint Michel terrassant Lucifer, et l'Ange Gardien montrant à un enfant le chemin du Ciel ; de l'autre côté, saint Nicolas et saint Pierre, puis saint Corentin, patron de Cornouailles, et sainte Anne, patronne des Bretons.

Dans le chœur, on trouve, à gauche, le Sacré-Cœur nous témoignant son amour, et à droite, le Bienheureux de la Salle, le modèle et le maître des éducateurs chrétiens ; devant moi, le magnifique maître-autel, très riche avec ses gracieuses décorations ; de chaque côté de l'autel, et sur des piédestaux de même style, saint Louis de Gonzague et saint Stanislas de Kostka, patrons et modèles des jeunes gens. Au-dessus, dans une vaste et belle niche, la Sainte-Famille descendue sur les nues pour contempler et bénir cette charmante réunion de chrétiens ; plus haut, assis sur un nuage, le Père Éternel jette un regard de bienveillance sur le triple objet de sa prédilection ; comme intermédiaire, le Saint-Esprit, planant au-dessus de l'arc de l'alliance ; dans le lointain, Jérusalem et Rome, les deux cités privilégiées ; tout cet ensemble est d'un saisissant effet.

Cependant, la sainte Messe commence. M. Laurent, recteur de Comanna, ancien aumônier et ami dévoué du Pensionnat, est à l'autel. Le chœur chante la messe de la Sainte-Famille, titulaire de la chapelle. Le *Kyrie* est brillamment enlevé par la musique vocale, qui entonne immédiatement après le *Gloria in excelsis Deo* ! Chantez, jeunes enfants ; chantez, jeunes gens ; chantez : Gloire à Dieu ! qui a permis de mener à bonne fin une œuvre si difficile et si périlleuse ; gloire à Dieu ! qui a permis de donner enfin au Pensionnat Sainte-Marie, ce complément indispensable de son organisation ; gloire à Dieu ! qui vous a favorisés plus que vos devanciers... Gloire à Dieu dans le Ciel, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté !

Splendide chapelle ! Soyez longtemps le témoin discret

des miséricordes du Seigneur sur les nombreuses générations d'élèves qui se succéderont dans ce béni Pensionnat ; soyez l'interprète fidèle des chants de reconnaissance des âmes qui auront trouvé dans votre enceinte la paix toujours accordée à la bonne volonté.

Allez, jeunes élèves, nos successeurs, lancez aux échos de votre église nouvelle le chant de l'action de grâces : *Gloria in excelsis Deo !...*

Après l'Évangile, M. le chanoine Abgrall, architecte du monument, commente ces paroles de la Sainte Écriture, *Adorabo ad templum sanctum tuum*. La parole de l'orateur est concise et fait pénétrer la conviction dans l'âme.

A l'Offertoire, la musique instrumentale, sous l'habile direction d'un chef expérimenté, nous fait entendre un des plus beaux morceaux de son répertoire. Le Saint Sacrifice s'achève au milieu du recueillement et de l'allégresse.

Il est onze heures et quelques minutes. Nous nous répandons dans les cours, pour nous faire mutuellement part de nos impressions dans de longues causeries.

Vers midi, de joyeuses agapes réunissent à la même table, maîtres, élèves et amis ; au dessert, voici que tout à coup des sons harmonieux parviennent à nos oreilles : ce sont les infatigables petits musiciens qui veulent donner à la fête son complément : ils ont organisé en notre honneur un véritable concert.

Enfin, après avoir serré une dernière fois la main à nos vieux professeurs, nous nous retirons, vers trois heures, la joie dans l'âme et le merci aux lèvres ; mais jamais nous ne pourrions oublier les douces impressions de cette délicieuse journée.

SESMOIS.



COMPTE-RENDU

DE LA DIXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tenue le Dimanche 26 Juin 1898

Malgré un temps maussade, la dixième Assemblée générale de l'Association amicale laissera chez ceux qui y ont pris part un délicieux souvenir. Rien n'est venu troubler la joie de cette belle journée, et chacun s'en est retourné heureux d'avoir revécu quelques heures de la vie d'autrefois.

L'élément jeune s'est accentué, et c'était merveille de voir la gaieté de cette ardente jeunesse.

L'un d'entre eux n'a-t-il pas affronté 14 heures de chemin de fer, sur 24 heures de permission, pour venir saluer ses anciens maîtres et revoir ses camarades ? n'est-on pas en droit de conclure que ce fait est pour l'Association un signe de vitalité ? Merci donc à nos jeunes ! les vieux n'en seront pas jaloux.

Dès 8 heures, les Anciens commencent à se retrouver, et dans de vigoureuses poignées de main se souhaitent la bienvenue.

A 9 heures, commence le saint Sacrifice offert par M. l'abbé Cornou, brillant élève du Cours spécial, qui, à tout, a préféré la soutane de l'apôtre.

A l'Évangile, un autre élève non moins distingué — un jeune aussi — M. l'abbé Roudot, monte en chaire et prononce une belle allocution dont nous sommes heureux de reproduire quelques passages.

MESSIEURS,

C'est, dit la Sainte Écriture, une joie pour des frères de se trouver ensemble ; quand la pensée qu'ont eue vos anciens Maîtres de vous réunir ainsi, n'aurait eu que cet avantage de vous procurer une joie honnête et pure, cette institution aurait encore eu son but utile ; car toute joie honnête est une chose bonne et réconfortante. Mais est-il possible de se trouver dans les conditions où nous sommes sans en rapporter autre chose que de la joie ? Quand l'homme a eu un passé pur et chrétien, peut-il jamais se remettre devant ce passé sans se sentir meilleur ? Mais n'est-ce pas dans le passé que nous nous retrouvons ici ? Ces murs, cette maison, c'est pour nous le passé avec ses souvenirs déjà plus ou moins lointains ; et n'est-il pas vrai que sous l'œil, sous la main de Maîtres si prudents et si pieux, elles ont été pures et chrétiennes, les années du Pensionnat ? Pour ajouter aux impressions de la joie des impressions plus salutaires, vous n'avez qu'à vous recueillir dans ces souvenirs qui reviennent d'eux-mêmes : souvent les bons effets d'une éducation, affaiblis ou même détruits par des influences contraires, se sont soudainement ravivés à un simple souvenir d'enfance : les convictions endormies de ces temps-là, les résolutions oubliées se réveillent avec une nouvelle énergie et renouvellent le jeune élan vers tout ce qui est pur, grand et bon.

Or, deux sentiments semblent résumer toutes les impressions déposées dans un cœur de jeune homme par une éducation vraiment complète : le sentiment naturel de l'honneur, et le sentiment surnaturel de la dignité du chrétien.

Le sentiment de l'honneur n'est autre chose que le souci de la pureté, de la beauté, de la grandeur de la vie, avec la connaissance, l'instinct de ce qui nous les garantit.

Tout homme a naturellement l'amour, le désir de l'honneur ; c'est chez nous un instinct de manifester au dehors la grandeur cachée dont nous avons conscience. Mais combien comprennent mal cet instinct de la nature, cette aspiration à l'honneur, à l'anoblissement de la vie par des œuvres pures et grandes ! Combien croient satisfaire cette aspiration par la poursuite des distinctions, des vaines grandeurs, des faux honneurs ! Ils oublient que la grandeur, l'éclat que l'on tire du dédain, que l'on tire de soi, est la seule qui communique de l'honneur à une vie : cette

grandeur seule est la parure naturelle de la vie ; les distinctions qui viennent du dehors, la réputation, les titres, les dignités, ne peuvent être que le signe d'une grandeur qu'on a déjà : elles ne donnent pas l'honneur à celui qui ne l'avait pas : tout cela, chez un homme sans honneur, n'est que mensonge et hypocrisie ; c'est une fleur qui n'est pas sortie de la tige qui la porte, fleur sans vie et sans fraîcheur, sans mérite et sans parfum, qui proclame seulement la stérilité de celui qui prétend s'en orner.

Le jeune homme, lui, conserve l'instinct de sa nature qui guide l'homme à l'honneur véritable ; sa conscience n'a pas encore été faussée ; autant il aime l'honneur vrai, cette grandeur, cette hauteur où Dieu l'a élevé et où il respire si à l'aise, autant il méprise l'honneur qui est un mensonge ; si l'éclat des honneurs lui plaît à lui-même, c'est parce que pour lui ils sont le signe d'une grandeur réelle, et rien n'égale son désenchantement lorsque, sous ces brillants dehors, il découvre le vide et la bassesse. Il ne conçoit d'autre honneur que celui qui vient des œuvres, des sentiments purs et grands que l'on fait passer de son âme dans sa vie.

Plus tard, quand les scandales de la vie obscurcissent la notion de l'honneur, quand à force de voir attribuer de l'honneur à des choses, à des gens manifestement indignes, on en vient à se demander où est l'honneur véritable, pour avoir la réponse, que l'on consulte son cœur de vingt ans : ce cœur-là, s'il était pur, est la pierre de touche la plus sûre de l'honneur, le code vivant où le scandale et l'intérêt n'ont encore effacé aucun article !

Mais, Messieurs, l'homme a un double honneur ; une première fois, lors de la première création, Dieu, en donnant à l'homme son âme, y mit de nobles facultés, capables des plus généreux sentiments, des œuvres les plus belles et les plus grandes ; il fit de lui un être véritablement armé d'honneur et de gloire. Mais ce premier ouvrage déjà si parfait n'en est pas demeuré là, Dieu a repris son œuvre ; il a fait en l'homme une seconde création : à l'ordre, à la beauté naturelle, il a surajouté la beauté surnaturelle, une grandeur véritablement divine ; cette seconde création se fait dans le Baptême : là, nous devenons, en toute vérité, enfants de Dieu.

... Il y a du divin en nous ! La Foi catholique nous l'enseigne ; laissons-la, cette Foi divine, faire en nos âmes la puissante con-

viction de notre grandeur, créer en nos cœurs le sentiment de notre dignité ; croyons-y et laissons naître en nous une légitime fierté, cette sage et sainte fierté qui est le respect de soi-même, de sa grandeur, le souci de ne la perdre jamais par des actions indignes et honteuses, cette fierté qui nous garde du reniement de notre qualité de chrétien, comme si c'était une faiblesse et une infériorité d'être chrétien, qui nous redresse devant les renégats de leur Foi, quand, de la dégradation où ils sont tombés, ils poussent la déraison jusqu'à rire de ceux qui ont conservé leur dignité, leurs immortelles espérances.

Le caractère tout intime de cette réunion de frères autorise, sans doute, l'évocation d'un souvenir personnel, où nous trouverons la conclusion de cet entretien. C'était à Sainte-Anne d'Auray ; nous étions là quelques enfants perdus dans la foule, assistant à l'arrivée des processions d'alentour. Plusieurs d'entre elles avaient déjà défilé, sans nous dire autre chose que celles que nous avions vues jusque là aux jours de fête de notre village.

Soudain, un chant plus vibrant s'éleva, qui fit tressaillir tous les cœurs dans la foule ; on distinguait dans ces voix qui chantaient, outre l'accent de la prière, quelque chose de plus fier, qui ne devait pas s'adresser à Dieu ; la foule se recula pour faire le passage plus large aux pèlerins qui s'annonçaient ainsi, et l'on vit s'avancer un groupe de jeunes gens chrétiens, venus de Vannes. Sur leur visage et dans leur attitude, on retrouvait encore, sans doute, la prière qui, humble, allait à Dieu, mais aussi quelque chose qui tenait du défi, quelque chose de ce que le soldat met dans sa contenance, quand, sur le champ de bataille, il fait face à l'ennemi, en faisant éclater au dehors le fier transport de son âme.

Et cette attitude des fils de sainte Anne, passant ainsi le chapelet en main, la tête haute et fière, l'œil fixé sur l'image de leur Mère, qui brillait sur le haut clocher, m'est restée comme l'attitude vraie du chrétien, conscient de sa dignité, conscient aussi de l'hostilité, sourde ou déclarée, qui partout s'attache à ses pas et, partant, fait de sa vie un combat !

La musique instrumentale et la chorale ont brillamment enlevé de fort jolis morceaux. Le *Laudate* final de Gounod mérite surtout une mention spéciale.

Après la messe a lieu la réception de l'Amicale. Nous voici dans la superbe salle des fêtes, que la plupart d'entre nous voient pour la première fois. Un élève du Cours spécial s'avance et lit le compliment suivant :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS ET CHERS ANCIENS,

Nous avons dû attendre bien longtemps, cette année, votre retour parmi nous ; nous nous consolions cependant dans l'espoir que cette attente prolongée nous permettrait de vous faire une réception plus en harmonie avec les sentiments que se partagent nos cœurs. Il est enfin arrivé ce jour tant désiré, et nous l'avons salué avec bonheur. Vous êtes venus nombreux, Messieurs, à cette fête du souvenir ; permettez-nous de vous en féliciter et aussi de vous remercier du bon exemple que vous nous donnez en ces temps où trop souvent l'oubli est la reconnaissance des services rendus. Vous avez voulu une fois de plus dire aux chers Frères, nos bons maîtres, que leurs anciens élèves avaient toujours du cœur et qu'ils n'oubliaient pas ; encore une fois permettez-nous de vous offrir félicitations et remerciements.

Vous allez jouir pendant quelques heures de la nouvelle salle et de la belle et vaste chapelle que les chers Frères ont élevée pour nous qui sommes entrés plus tard dans la vie ; oh ! prenez hardiment nos places, Messieurs, nous les retrouverons demain.

Tantôt nous inaugurerons en votre honneur, Messieurs, le nouveau théâtre, où nous pourrons à l'aise désormais nous livrer à l'étude de l'art dramatique. Je n'ai pas besoin de vous dire, n'est-ce pas, que musiciens et acteurs rivaliseront d'entrain pour vous rendre agréables les quelques heures que vous voudrez bien leur donner. Et demain, quand vous serez repartis, nous reprendrons avec un courage nouveau notre travail interrompu, nous rappelant que nous avons à conserver intactes les bonnes traditions que nous ont léguées nos devanciers.

En terminant, laissez-nous répéter, Messieurs, ce souhait que nous avons exprimé si souvent depuis quelques jours :

Oui, bonne et joyeuse fête à nos Anciens !

M. le Président répond :

Merci, mon jeune ami, merci des éloquentes paroles que vous venez de nous adresser ; elles vibrent au fond de nos cœurs et y font naître les plus douces émotions ! Très justement vous avez pressenti et rendu les multiples impressions qu'éveille en nous le retour de cette fête de notre Association amicale ; de cette fête, dis-je, toujours plus belle, où la cordialité, toute française et bretonne à la fois, réunit des hommes faits pour se comprendre, s'estimer, s'aimer, et surtout heureux de revenir un instant se retremper l'âme au contact des affections solides dans cette pieuse Maison.

Vous l'avez dit, mon ami : Pourrions-nous sans ingratitude oublier nos vénérés Maîtres, nos Amis qui, toujours bienveillants, nous accueillent à bras ouverts ? Non, car le peu que nous sommes aujourd'hui, ne le devons-nous pas à la forte éducation et à l'instruction solide que ces bons Frères nous ont données avec cette abnégation, cette mansuétude, ce dévouement dont ne se départissent jamais les Enfants du bienheureux de la Salle.

Comme ils ont fait de vos aînés, ils feront de vous, mes amis, des citoyens capables et dignes de marcher dans la vie le front haut, sous le regard attendri de Celui qu'ils nous ont appris à connaître et à aimer.

Ici, dans ce Pensionnat Sainte-Marie, apprenez, mes amis, le mépris du respect humain, et quand bientôt vous serez lancés sur le mouvant océan du monde, ne perdez jamais de vue la brillante Étoile, la Foi, qui, droit, mène le vrai chrétien au port de salut. Sans fausse honte, en Bretons de race, aux heures des luttes ardentes, tenez haut et sans faiblir l'étendard de la Foi, de l'Espérance et de la Charité !

Maintenant, ai-je besoin de vous parler de patriotisme ? N'êtes-vous pas les enfants des Frères des Écoles chrétiennes ? c'est tout dire. Patrie ! Religion ! voilà votre devise, et pas un de vous n'y faillira.

En attendant, et pour ce faire, travaillez avec ardeur, mes chers amis, augmentez le plus possible vos connaissances et un jour viendra où, avec l'aide de Dieu, le succès couronnera vos efforts.

Vous êtes certainement tous remplis de bonne volonté ; vos

maîtres ne vous reprochent guère que des fautes d'étourderie ; c'est pourquoi, profitant de ce beau jour de fête, je sollicite du cher Frère Directeur la remise pleine et entière des mauvaises notes et des pénitences encourues jusqu'à ce jour.

Si, après cette faveur, il fallait encore sévir contre vous, mes bons amis, souvenez-vous de la strophe du poète :

Si d'un pensum votre folle jeunesse
Regrette au jeu le temps qu'il vous a pris,
Songez, enfants, qu'un moment de paresse
Ote à l'étude un temps d'un plus grand prix.
Aimez de cœur ceux qui vers la science
Guident par goût votre esprit et vos doigts.
Plus tard, enfants, vous aurez l'assurance
Que vos beaux jours étaient ceux d'autrefois.

J'allais oublier de demander également, au nom de vos Anciens, un congé le plus complet possible. Vous ne nous le refuserez pas, cher Frère Directeur ; le refuser serait troubler notre fête et nous faire mal venir de tous ces braves écoliers qui comptent sur votre pardon et votre générosité.

Inutile de dire que le cher Frère Directeur accède de grand cœur à la demande de notre sympathique Président et que cette absolution générale fait naître l'enthousiasme dans les rangs de nos jeunes amis.

C'est de toute la force de leurs poumons que nos musiciens lancent aux échos les notes harmonieuses de l'allegro « La Solonaise », composé par M. Alexandre Bolloré, frère aîné du Président de l'Amicale. Ils ont dû, dans la soirée, donner une seconde audition de ce morceau si apprécié.

A 11 heures, retour dans la grande salle pour l'Assemblée générale. Après avoir présenté les membres de l'Amicale de Lorient venus à notre fête, M. Bolloré s'exprime en ces termes :

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Arrivés à l'expiration du mandat que vous nous aviez si libéralement confié, vous allez avoir, dans un instant, à procéder

au renouvellement des six membres sortants de votre Comité ; ces membres font tous partie du bureau. C'est donc une question importante que vous allez résoudre. Mais, auparavant, permettez-moi de vous exprimer, d'un cœur reconnaissant, ma satisfaction et ma joie de nous retrouver, toujours plus nombreux, à cette gracieuse fête de l'amitié. D'ailleurs, cette affluence d'anciens Élèves à Sainte-Marie n'est-elle pas une preuve indéniable de la prospérité croissante de l'œuvre que nous avons entreprise de concert le 7 Juillet 1889 ? D'autre part, cette manifestation ne revêt-elle pas un caractère particulièrement touchant, puisqu'en ce jour tout dissentiment reste à la porte et qu'ici, à l'abri de cette hospitalière Maison, l'accord entre nous tous, Messieurs, se fonde sur un terrain généreux, sanctifié par les pratiques religieuses ?

Merci donc, chers Camarades ; très cordialement merci d'être venus apporter à ces bons Frères, qui nous reçoivent dans cette superbe salle des fêtes que, par notre présence nous inaugurons, un nouveau témoignage de constance et d'affection. Cette salle immense, dont l'acoustique est parfaite, peut contenir au-delà de 1,200 personnes ; elle sera désormais affectée aux matinées théâtrales ; l'excellente musique de l'Établissement y donnera ses concerts et les distributions solennelles des Prix s'y feront sans souci des intempéries. Voilà de ces améliorations qui dénotent que l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes, et particulièrement les Frères de Sainte-Marie, marchent à l'avant-garde du progrès. Comme vous avez pu vous en rendre compte, au-dessus de cette salle s'élève une nouvelle chapelle, spacieuse et du plus pur style du XIII^e siècle.

Ces diverses constructions auront pour conséquence l'agrandissement et les transformations des locaux destinés aux élèves. Nos Chers Frères prouvent ainsi qu'ils ne négligent point l'importante question d'hygiène, et qu'ils tiennent à procurer le bien-être aux enfants qui leur sont confiés. De là, ne déduirait-on pas que, depuis quelques années, nos chers Frères ont pris et réalisé la devise : « *Le mieux attire la perfection ?* »

Un dernier mot : Tout à l'heure, mes chers Camarades, vous allez voter ; exprimez vos suffrages avec une grande indépendance. Examinez loyalement s'il n'y a pas lieu de confier à de plus jeunes la direction de notre Société.

Voilà dit.

M. Lorit, secrétaire, nous donne ensuite connaissance de l'état de la caisse :

MESSIEURS ET CHERS CAMARADES,

Voici l'état des recettes et des dépenses pour l'exercice 1897.

En caisse au 31 Décembre 1896.	443 fr. 05 c.
Cotisations de l'année 1897.	923 65
TOTAL DE L'ACTIF	<u>1,366 fr. 70 c.</u>
Entretien des enfants patronnés	540 fr. 55 c.
Frais généraux	59 05
Prix d'honneur.	30 »
Imprimés	95 »
TOTAL DU PASSIF.	<u>724 fr. 60 c.</u>
En caisse au 31 Décembre 1897.	<u>642 fr. 10 c.</u>

Il y a lieu d'être satisfait, comme vous pouvez le remarquer, du recouvrement des cotisations pour l'année dernière. Il est bon d'ajouter cependant que quelques-uns de nos camarades manquent encore de payer leur traite : ils sont au travail, quand le facteur arrive, et celui-ci ne sachant à qui s'adresser, s'en va, et c'est la pauvre caisse qui en supporte les conséquences. Allons, mes chers camarades, beaucoup d'exactitude dans le versement de la cotisation : la charité nous tend la main, donnons-lui généreusement.

Si vous vous en souvenez, vous avez voté l'an dernier, en Assemblée générale, un don en faveur de la nouvelle chapelle. Après réflexion, nous avons pensé qu'un ornement ferait l'affaire du Cher Frère sacristain, et nous lui avons offert, en votre nom, une chape rouge que vous pourrez voir à la sacristie. Coût : 150 francs.

C'est une offrande bien minime, mais le bon Frère sait parfaitement que la modicité de nos ressources ne nous permet pas d'être généreux à l'égal de notre désir, et il a bien voulu accepter avec reconnaissance ce modeste don. Nous avons cru, Messieurs et chers Camarades, en agissant ainsi, être les interprètes fidèles de votre pensée.

Suit la lecture de deux lettres de Monseigneur Valleau témoignant de la grande sympathie de Sa Grandeur pour notre Association.

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER
et de Léon.

Quimper, le 20 Juin 1898.

— MON TRÈS CHER FRÈRE,

C'est un grand sacrifice pour moi que de ne pouvoir me rendre auprès de vos chers Anciens Élèves. Cette fête si cordiale eût été un vrai remède pour moi. Mais je suis loin d'être guéri. Il me reste une grande faiblesse. Toutefois, si je suis suffisamment fort, dimanche, j'irai saluer et bénir vos chers Anciens Élèves. Vous auriez l'obligeance de me faire savoir le moment propice.

Recevez, mon cher Frère, pour vous et vos chers Frères, l'assurance de mes salutations dévouées.

† HENRI, *Évêque.*

Quimper, le 25 Juin 1898.

MON CHER FRÈRE,

J'ai trop présumé de mes forces. Je sens qu'il me sera impossible, à mon grand regret, d'assister à la messe des Anciens Élèves.

Recevez, avec mes regrets, mes salutations dévouées.

† HENRI, *Évêque.*

Enfin, on nous donne encore connaissance des lettres de nos camarades empêchés d'assister à notre réunion, puis on procède au renouvellement partiel du Comité.

Tous les membres sortants — qui, cette année, sont ceux formant le bureau — sont réélus à l'unanimité, et nous apprenons, un peu plus tard, que le Comité a ratifié nos votes en laissant le bureau dans le même état.

Il est midi, nous pénétrons dans la salle du banquet, où de fraternelles agapes vont réunir des camarades, heureux de s'asseoir à la même table sous les regards attendris de leurs vieux maîtres. La plus franche gaieté règne parmi les convives.

Au champagne, M. le Président se lève et parle ainsi :

TRÈS CHERS FRÈRES,
MESSIEURS ET BIEN CHERS AMIS,

A ce banquet fraternel où, à la plus franche gaieté s'allie la reconnaissance de l'estomac, il me sera permis d'adresser des félicitations au Cher Frère Crescentien. Grâce à ce bon Frère, on peut — une fois n'est pas coutume — avoir la faiblesse, je le confesse hautement devant nos aimables hôtes, de succomber au péché de gourmandise, que commensaux et Président ne refuseront pas de partager.

Vous souriez, Très Chers Frères ! Eh bien, pour nous tous j'accueille ces sourires, sinon comme une marque d'approbation, au moins comme une certitude d'absolution générale. Merci, voilà qui nous suffit..... Maintenant, redevenons sérieux.

Levons nos verres et cordialement portons la santé de notre bien-aimé Pasteur. Malgré son vif désir de venir nous saluer et nous bénir, Monseigneur a dû confier au papier ses vœux pour notre Association amicale. Que l'écho de nos remerciements et de nos souhaits de prompt retour à la santé lui parvienne comme un cri d'appel à Celui dont l'ineffable bonté daignera le conserver encore longtemps, nous l'espérons, à la tête du diocèse de Quimper et de Léon.

Votre bénédiction, Monseigneur, sera pour nous un puissant encouragement à demeurer de plus en plus fidèles aux traditions de foi et de patriotisme que nous avons puisées dans cette bénie Maison. Sous votre égide paternelle, nous marcherons toujours en avant pour Dieu et la Patrie. Monseigneur, d'ardentes prières se sont élevées ce matin vers le Ciel pour la santé de Votre Grandeur ; elles continueront, nombreuses et ferventes ; nous espérons que le bon Dieu les exaucera et que, le repos aidant, nous aurons bientôt la joie d'apprendre que notre vénéré Pasteur est complètement rétabli.

A Monseigneur Valleau, santé, bonheur et longue vie !

Portons aussi des toasts : au Très-Honoré Frère Gabriel-Marie, Supérieur général de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes ! Au Très Cher Frère Aimarus, Assistant ! Au Cher Frère Namasius, Visiteur ! Au Cher Frère Cyrille-des-Anges, Directeur de ce grand Pensionnat qu'il dirige avec tant d'autorité, en souhaitant qu'il ne le quitte jamais !

Portons encore la santé de M. l'abbé Cornou, notre célébrant

de ce matin ; de M. l'abbé Roudot, que je remercie, au nom de tous, des bonnes paroles qu'il a bien voulu nous adresser.

Je n'aurai garde d'oublier MM. les Aumôniers, dont le talent et le dévouement sont à la hauteur de la mission qui leur est confiée, et levant mon verre en leur honneur, j'exprime le vœu que le Pensionnat soit longtemps le théâtre de leur zèle apostolique.

A l'Association amicale de Lorient, si dignement représentée ici par son aimable Président et quelques membres du Comité.

Dites bien à tous vos Camarades, Messieurs et chers Amis, qu'ils seront toujours les bienvenus parmi nous, et que la plus grande cordialité unira constamment les Associations-sœurs de Lorient et de Quimper.

Au Cher Frère Duvian, le dévoué propagateur de notre Association, mon collaborateur infatigable ! Oh ! laissez-moi vous dire, Cher Frère, en quelle estime je vous ai, et combien votre amitié me flatte et m'est précieuse, enfin faire connaître à nos Camarades que vous êtes — dût votre humilité en souffrir — vraiment l'âme de notre Amicale !

Avant de toaster avec nos Camarades, je les prie de me laisser lever mon verre en l'honneur de notre ancien condisciple et mon ami, le colonel Hugot-Derville, commandant le 69^{me} Régiment d'infanterie, à Nancy, occupant autrefois à Châlons-sur-Marne le poste de confiance de sous-chef d'État-major du VI^{me} Corps d'armée. A la santé de notre camarade Hugot-Derville, digne soldat de cette brave et valeureuse armée au-dessus de tout éloge, et que nul outrage ne saurait jamais atteindre !

A tous les membres de l'Association amicale !

Des applaudissements fréquents et nourris soulignent les principaux passages de ce toast, dont la fin provoque des acclamations unanimes. M. Le Borgne, aumônier du Pensionnat, prend ensuite la parole et s'exprime en ces termes :

Permettez-moi, M. le Président, de vous remercier, au nom de mon collègue et de mes confrères ici présents, des bonnes paroles que vous venez de nous dire.

Et, puisque l'occasion se présente, laissez-moi vous dire à mon tour, toute notre admiration pour le zèle que vous mettez à maintenir toujours florissante cette « Société amicale des Anciens Élèves », que vous personnifiez si bien par votre belle et franche humeur.

Que le cher Frère Cyrille, le directeur si aimable et si aimé de cette maison, veuille bien agréer aussi l'hommage de notre respect affectueux et que Dieu lui rende, ainsi qu'à ses Frères, ce qu'ils ont fait pour favoriser des vocations sacerdotales qui sont, aujourd'hui, l'honneur de l'Église et du Pensionnat.

Je me reprocherais d'oublier le bon Frère Duvian, l'âme et le cœur de cette société amicale, à qui nous offrons en même temps, nos sentiments de cordiale amitié.

MESSIEURS ET CHERS AMIS,

Votre président vient de nous faire, à l'instant, l'éloge mérité du colonel Hugot-Derville, une des gloires de cette maison.

J'applaudis de tout cœur aux témoignages de sympathie adressés au vaillant soldat sorti de nos rangs, et c'est précisément ce qui me fait garder la parole quelques minutes encore.

Il est un autre soldat également sorti de cette maison et qui ne fait pas moins d'honneur au Pensionnat que son camarade Hugot-Derville.

Je comprends que votre président n'en ait point parlé, mais moi, je peux le nommer, c'est le commandant Bolloré, chef, depuis plusieurs années, du service topographique au ministère de la guerre.

Dans cette situation élevée, M. le commandant Bolloré met au service de la France toute son intelligence et tout son cœur de Breton.

Je vous propose, Messieurs et chers Amis, d'unir, dans un même sentiment d'estime et d'affection, Hugot-Derville et Bolloré, et de répéter avec moi le cri qu'on ne se lasse jamais de redire :
Vive l'armée !

Le cri final : Vive l'armée ! est répété par plus de cent poitrines avec un enthousiasme qui a dû émouvoir, d'une manière particulière, les militaires présents à la réunion.

M. Rustuel, président de l'Association amicale de Lorient est debout. Écoutons-le parler.

MON CHER PRÉSIDENT,

Je vous remercie, au nom de l'Association amicale de Lorient, d'avoir bien voulu nous convier à votre Assemblée annuelle, nous permettant ainsi de nous joindre à ce concours de sympathies qui aujourd'hui vous fait cortège.

Merci à vous, Très Cher Frère Cyrille-des-Anges, que nous avons le plaisir de pouvoir saluer à cette belle réunion. Vous avez eu le secret de faire bien travailler les générations d'élèves, qui sont passées par vos mains, dans l'École de la rue Ducouëdic. Elles se plaisent encore à se rappeler cette méthode toute spéciale d'enseignement que vous saviez faire agréable, sans lui ôter rien de son autorité, et à laquelle nous sommes heureux de pouvoir rendre en ce jour un public hommage.

Honneur à vous, Très Cher Frère Cyrille-des-Anges, qui aviez su par vos succès nombreux justifier les regrets que votre départ avait inspirés à tous vos anciens élèves et à cette ville de Lorient, où vous avez conquis droit de cité.

A vous tous, Messieurs et chers Camarades, l'expression des sentiments de sympathie qu'éprouve notre Association lorientaise pour sa sœur de Quimper.

Le nom du Frère Cyrille, prononcé déjà par M. Bolloré, a provoqué, chaque fois, des acclamations si unanimes et si enthousiastes, que le vénéré Frère Directeur a pu à peine maîtriser son émotion pour remercier, en des termes dont il a le secret, ses chers Anciens Élèves de Lorient et de Quimper de l'affection qu'ils lui témoignent et les assurer de celle qu'il leur garde. « On m'a accusé, dit le cher Frère Directeur, d'avoir laissé mon cœur à Lorient, je m'inscris en faux contre cette assertion ; mon cœur est assez grand pour réunir, dans une commune affection, mes Anciens Élèves de Lorient et ceux de Quimper. »

Les vivats et les applaudissements recommencent. En somme, belle journée pour la reconnaissance.

Notre bon Évêque — dont le cœur est avec nous — n'a pas voulu laisser passer cette journée sans nous envoyer une troisième fois sa bénédiction. M. le Président nous donne lecture de la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER
et de Léon.

Quimper, le 26 Juin 1898.

— MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

L'Évêque de Quimper remercie de tout cœur les Anciens Élèves du Pensionnat Sainte-Marie et regrette que sa santé ne lui permette pas d'aller prendre part à leurs fêtes, et leur dire tout l'intérêt qu'il porte à leur association. Il bénit les chers Frères et leurs enfants.

† HENRI, *Évêque.*

Voici maintenant toute une série de télégrammes prouvant les relations cordiales qui unissent entre elles les différentes Sociétés amicales d'Anciens Élèves des Frères :

DE PARIS. — Participant d'esprit et de cœur à votre réunion, j'appelle les bénédictions du Ciel sur tous vos associés, si fermes catholiques et si vaillants Français. GABRIEL-MARIE.

DE BREST. — Regrettons de ne pas pouvoir assister à votre réunion. Amitiés. LÉGOUSSE, GUYADER, BIHAN.

DE NANTES. — Réunis nous-mêmes en fête annuelle, nous envoyons souhaits et vœux à notre sœur bretonne de Quimper.

ROYER, *Président de l'« Association Madeleine ».*

DE NANTES. — Le Président de l'Association amicale des Anciens Élèves du Pensionnat de Bel-Air prie son camarade, M. Bolloré (que les Nantais se plaignent de ne plus voir à leurs fêtes), de dire aux amis de Quimper que l'Association de Bel-Air leur est cordialement unie.

DE TOURS. — Vos amis de Tours vous adressent amitiés sincères et vœux de bonne fête. CHAUDOURNE, *Président.*

DE BORDEAUX. — Vive la chrétienne Bretagne ! Les Bordelais sont tous de cœur avec vous. ANTIN.

DE PARIS. — Respectueuses salutations à Monseigneur. Les Dijonnais sont de cœur avec vous et vos chers maîtres.

POUPON.

DE CLERMONT-FERRAND. — Unis par l'amitié, nous vous offrons nos félicitations et bénissons Dieu pour votre prospérité. Vivent Bretagne et Bretons !

ASTIER.

DE RODEZ. — Ruthénois réunis offrent mille vœux de bonheur aux amis Quimpérois.

TRIADOU, *Président*.

DE CHALON-SUR-SAONE. — Chalonnais sont de cœur avec leurs amis en cet heureux jour.

SALOGNON, *Président*.

DE MARSEILLE. — De tout cœur avec vous. Vous souhaitons aussi brillante fête que la nôtre !

MARTIN.

DE LONGUYON. — Le Président de l'Association amicale des Anciens Élèves de Beauregard-Longuyon offre ses meilleurs vœux aux associés réunis à Quimper pour la fête de la reconnaissance et de l'amitié.

Enfin, le banquet est fini, et nous sortons pour assister à un brillant défilé de nos infatigables petits musiciens, qui veulent décidément faire concurrence au régiment : il est vrai qu'ils sont dirigés par un chef habile et expérimenté, que nous sommes heureux de féliciter des progrès de ses élèves.

Mais voici que le Frère Duvian nous pousse doucement vers le bas de la cour. « Que voulez-vous donc, cher Frère ? — Mais, Messieurs, l'on va vous photographier. » C'est vrai, l'appareil est là qui nous attend. Chacun s'exécute de bonne grâce et... nous voilà pris !

Déjà 3 heures. Comme le temps passe !

C'est l'heure de la Séance Récréative : allons au théâtre. Le programme de la séance est des plus variés : monologues et duos par des artistes qui ont bien voulu mettre leur talent à notre disposition, alternent avec une jolie comédie : « Le Mousse », et une intéressante saynète : « Petits Pages et Triboulet ».

Sans rien ôter au mérite des acteurs en général, il est juste d'accorder un éloge tout spécial au petit mousse dont le jeu de scène et la belle humeur nous ont vivement intéressés. Il était plus de 6 heures quand la séance a pris fin.

Dans un entr'acte, le cher Frère Directeur nous donne communication d'une lettre qu'il vient de recevoir, et dont la lecture intéresse beaucoup les Sociétaires. La voici :

Paris, le 24 Juin 1898.

BIEN CHER FRÈRE DIRECTEUR,

M. le Président de l'Association amicale m'a fait l'honneur de m'inviter à la réunion générale de dimanche.

Ancien élève du Likès en 1852-53, je serais heureux de me trouver au milieu de mes anciens condisciples et de leurs successeurs, et de payer ainsi ma dette de reconnaissance à ce cher Pensionnat, dont j'ai gardé le meilleur souvenir.

A mon grand regret, je ne pourrai assister que de cœur à cette belle fête de famille, mais veuillez dire de ma part à M. le Président que ma profonde et religieuse sympathie est acquise à votre Association amicale, et que je fais les vœux les plus ardents pour qu'elle soit toujours ce qu'elle a toujours été : une pépinière de chrétiens braves et vaillants, fidèles à la noble devise de notre chère Bretagne : *Potius mori quam fœdari*.

Recevez, Cher Frère Directeur, l'assurance de ma plus cordiale affection.

FRÈRE DOSITHÉE-MARIE, *Assistant*.

La voilà terminée, cette belle journée ! Comme je le disais en commençant, quelles délicieuses impressions elle laissera dans nos cœurs. En nous retirant, nous n'emportons qu'un regret : celui d'être obligés d'attendre un an pour recommencer à vivre de si douces heures ! Amitié chrétienne, que tes fruits sont suaves !



NÉCROLOGE

F^{re} CHARLEMAGNE, fondateur et premier directeur du Pensionnat, décédé à Lille, en 1895.

F^{re} CORENTINIEN, organiste, décédé à Baud, en 1895.

F^{re} COURONNÉ-DE-JÉSUS, décédé au Pensionnat, en 1895.

Comte ALAIN DE COETLOGON, de l'Île-Tudy, décédé à Paris, en 1894.

BERTHÉLÉMÉ, Jean-M^{ie}, du Cloître-Pleyben.

BULOT, Alexandre, avocat, de Quimper.

DANION, Jean-Corentin, de Guerloc'h, en Kerfeunteun.

LARGETEAU, Joseph, négociant, Quimper.

L'abbé PICHON, professeur à Saint-Pol-de-Léon.

AUTROU, sculpteur, Quimper.

BERNARD, Marc, de Kerfeunteun.

F^{re} DONAT-ÉMILIEN (LE ROUX), de Plougonven, décédé à Lorient.

LE GAC, Jean, de Brie.

FAVENNEC, Auguste, serrurier, Quimper.

MOENNER, Yves, de Quimper.

L'EVÈQUE, Alain, second - maître mécanicien, de Quimper.

CABON, René, négoc^t, Quimper.

PENNARUN, Jean, d'Edern,

LE GOFF, Jacques, de Tymafourman, en Kerfeunteun.

LE BORGNE, Yves, huissier, décédé au Faou.

FEUNTEUN, Pierre, d'Ergué-Armel.

L'abbé FROMENTIN, premier aumônier du Pensionnat, décédé ch. hon., recteur de Pouldergat, en 1896.

VIERS, Bernard, de Pont-l'Abbé.

DESBAN, Joseph, de Pont-l'Abbé.

QUÉLÉVER, Joseph, de Kerfeuntⁿ.

LE BRETON, Louis, huissier à Quimper.

BERRIVIN, Jean-L^s, de Plonéour-Lanvern.

STATUTS

VOTÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 JUILLET 1889

Association. — Son Objet.

Art. 1. — Il est fondé une Association amicale entre les Anciens Élèves du Pensionnat Sainte-Marie, de Quimper, qui adhèrent aux présents statuts.

Art. 2. — Elle se compose de membres bienfaiteurs, honoraires et actifs.

Art. 3. — Sont membres bienfaiteurs, les personnes dont l'annuité est de 10 francs au minimum. Sont membres actifs, les Anciens Elèves ayant adhéré au règlement. Pourront être membres honoraires : MM. les Aumôniers, les anciens Professeurs du Pensionnat et MM. les Présidents des Associations Amicales.

Art. 4. — L'Association a pour but :

1° De resserrer les liens d'affection qui unissent les Anciens Élèves à leurs anciens Maîtres ;

2° D'étendre et d'entretenir les relations amicales existant entre les Anciens Elèves du Pensionnat ;

3° D'exercer une sorte de patronage sur les Élèves à leur sortie de l'Établissement en leur facilitant le choix d'une carrière ou en les aidant dans la profession qu'ils ont embrassée ;

4° De soutenir les anciens condisciples atteints par des revers de fortune, spécialement en accordant à leurs enfants des bourses ou demi-bourses au Pensionnat.

Administration.

Art. 5. — L'Association est régie par un comité de 20 membres, en résidence à Quimper ou dans les communes voisines.

Les séances se tiendront au Pensionnat.

Art. 6. — Le Comité est nommé en Assemblée générale et se renouvelle par tiers tous les ans ; les membres sortants sont rééligibles.

Art. 7. — L'élection du Comité se fait au premier tour de scrutin, à la majorité absolue des suffrages, et si un second tour est nécessaire, à la majorité relative.

Art. 8. — Le Comité choisit son Président, ses Vice-Présidents, ses Secrétaires, son Trésorier. — Le Cher Frère Directeur du Pensionnat est de droit Président d'honneur.

Art. 9. — Le Comité fixe les frais d'administration, vote et distribue les secours, accorde les bourses, approuve les comptes du Trésorier, convoque les Assemblées générales, statue sur les cas de non admission ou de radiation, que pourrait encourir tout candidat ou sociétaire indigne, et généralement prend toutes les décisions et fait tous actes rentrant dans le but de l'Association.

Enfin, chaque année, il devra présenter un compte-rendu de sa gestion.

Art. 10. — Le Comité pourra nommer un membre correspondant pour chaque centre important en dehors de Quimper.

Assemblées générales.

Art. 11. — Chaque année, l'Association se réunit en Assemblée générale au Pensionnat, à Quimper, pour procéder au renouvellement du Comité, examiner les différentes communications qui lui sont faites, entendre les

rapports du Secrétaire et du Trésorier, et modifier, s'il y a lieu, les statuts.

Art. 12. — L'Assemblée générale sera suivie d'un banquet.

Les membres seront prévenus par lettre du jour de la réunion et du montant de la cotisation pour le banquet.

Art. 13. — Le jour de l'Assemblée générale, une messe sera célébrée dans la chapelle du Pensionnat pour le repos de l'âme des anciens maîtres et élèves décédés.

Caisse de l'Association.

Art. 14. — La cotisation annuelle, pour faire partie de l'Association, est fixée à 5 francs. Les Sociétaires appartenant aux ordres religieux en sont dispensés.

Art. 15. — Les versements devront être effectués, du 1^{er} Mars au 1^{er} Juin de chaque année, soit au Frère Procureur, soit au Trésorier de l'Association.

Art. 16. — Tout Ancien Élève, en adhérant à l'Association, est prié de verser immédiatement sa cotisation.

Art. 17. — L'Association accepte les dons et legs qui pourraient lui être faits.

Distribution des prix fondés par l'Association.

Art. 18. — Les prix des Anciens Élèves, pour l'Industrie et l'Agriculture, seront décernés, chaque année, à l'élève du Cours spécial et à celui du Cours d'Agriculture qui, par leurs habitudes de travail, leur bonne conduite, leur caractère, auront le mieux correspondu à l'éducation donnée au Pensionnat.

Art. 19. — Le Comité, suivant ses ressources, pourra étendre cette faveur aux élèves des trois premières classes.

Art. 20. — Le Comité déterminera, avec le Cher Frère Directeur, l'ouvrage à donner en prix.

Le nom du lauréat et la mention : « *Prix fondé par l'Association amicale des Anciens Elèves du Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper* », seront inscrits sur la couverture de chaque volume.

Dispositions générales.

Art. 21. — Le Comité détermine lui-même les conditions d'administration intérieure, et en général, tout ce qui est propre à assurer le bon fonctionnement de l'Association.

Art. 22. — Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite, soit au banquet, soit dans les autres réunions de l'Association.

De la dissolution de la Société.

La dissolution de la Société ne pourra être prononcée que dans une Assemblée générale réunissant au moins les trois quarts des membres composant l'Association, et à la majorité des membres présents.

Dans ce cas, les Associés nommeront, dans les formes prévues pour la nomination du Comité d'administration, un comité de liquidation qui sera appelé à décider de la destination à donner au fonds social.

Dans tous les cas, la demande de dissolution devra être formulée et motivée par une demande écrite, signée au moins du quart des membres inscrits, déposée et soumise au Comité en fonctions, deux mois avant l'époque de la plus prochaine Assemblée générale annuelle. Le Comité examinera la proposition et devra en faire son rapport à cette Assemblée générale.

Lu et adopté en Assemblée générale, le 7 Juillet 1889.

LISTE

DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION AMICALE

PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

S. G. Mgr Valteau, Évêque de Quimper et de Léon.	Le Très-Honoré Frère Gabriel-Marie, Supérieur-Général.
---	---

MEMBRES BIENFAITEURS (annuité 10 francs) :

MM.	MM.
Duviard, Eugène, manufacturier, Lyon.	Roussin, Étienne, Kerambléis, en Plomelin.
Granier de Lilliac, Armand, rue Saint-François, Quimper.	Séchez, Charles, négociant en vins, boulevard de l'Odet, Quimper.
Stréicher, Charles, directeur de l'usine à gaz, Quimper.	Séchez, Paul, agent d'assurances, Nantes.
Corre, Louis, commerçant, rue Astor, 3, Quimper.	Govin, François, rue des Doves, Quimper.
Coubé, Henri, notaire, rue St-François, Quimper.	Pézieux, François, médecin-dentiste, rue Astor, Quimper.
Révérant, Léon, épiciier, place St-Mathieu, Quimper.	Chacun, père, mareyeur, à Concarneau.
Mauduit, notaire, Pont-l'Abbé.	Manière, P ⁱ , notaire, rue du Quai, Quimper.
	Dupré, Adolphe, marchand-tailleur, rue Kéréon, Quimper.
	Mérop, François, boucher, Quimper.

MEMBRES HONORAIRES :

MM.	MM.
l'abbé Bourlé, chanoine de la Cathédrale, Quimper.	Fr ^e Cyrille-de-Jésus, ancien Directeur du Pensionnat, Lorient.
l'abbé Le Goff, chanoine hon., curé de Saint-Pol-de-Léon.	Fr ^e Donat-Louis, Directeur de l'école des Frères, Brest.
l'abbé Laurent, recteur de Commana, par Saint-Sauveur.	Fr ^e Colman-de-Jésus, Directeur du Pensionnat des Frères, Saint-Brieuc.
Les Aumôniers du Pensionnat.	Fr ^e Couronné-Paul, rue du Manège, Rennes.
Fr ^e Dosithée-Marie, assistant du Supérieur des Frères, Paris.	Fr ^e Constant-Emile, Directeur à Paimpol.
Fr ^e Namasius, visiteur des Fr ^{es} , Quimper.	Fr ^e Dié, Sous-Directeur du Pensionnat.
Le Président de l'Association amicale, Bel-Air, Nantes.	Fr ^e Clodoald-Marie, Sous-Directeur du Pensionnat.
Le Président de l'Association amicale, Lorient.	Fr ^e Capréole, ancien Économe du Pension ^t .
	Fr ^{es} Hubert, Diogènes, Celsin, Crescentien, Colomban-Marie.

COMITÉ D'ADMINISTRATION :

Frère Cyrille-des-Anges, *Président d'honneur*.

MM.

Bolloré, Eugène, *Président*.
Kerfer, Pierre, {
Danion, Corentin, { *Vice-Présidents*.
Trévidic, Henri, *Trésorier*.
Lorit, Charles, {
l'abbé Thomas, { *Secrétaires*.
Trévidic, Alexandre.
Salaün, Jean.
Signour, Corentin.
l'abbé Cogneau, Auguste.

MM.

Masiée, Célestin.
Le Roux, Hervé.
Olive, Raoul.
Lacarrière, Charles.
Louboutin, François.
Le Berre, Alam.
Riou, René.
Nédélec, Jean-Marie.
Fr^e Duvian-Joseph.

MEMBRES ACTIFS :

MM.

Fr^e Donat (Autret), Bégard (C^{tes}-du-Nord).
Autrou, Arthur, sculpteur, rue Saint-Joseph, Quimper.
Bolloré, Eugène, mercier, rue Kéréon, Quimper.
Command^e Bolloré, Paul, inspecteur du service géographique, Paris.
Bolloré, Louis, marchand de vins, rue Sainte-Catherine, Quimper.
Bolloré, Adolphe, receveur des Domaines, La Ferté Saint-Aubin (Loiret).
Bourlé, Albert, rue des Reguaires, 16 bis, Quimper.
Baron, Gabriel, entrepreneur, rue Jules-Noël, Quimper.
Berthéléme, Jⁿ, Quinquis-Yves, Le Cloître-Pleyben.
Bodolec, Ange, tanneur, boulevard de l'Odét, Quimper.
de Boisfleury, Robert, lieutenant de chasseur, Stenay (Meuse).
Fr^e Colman-Eloi (Bouard), directeur, Plougastel-Daoulas.
Boulic, Pierre, boucher, rue du Quai, Quimper.
Bernard, Jean-Marie, Stang-Vian, en Kerfeunteun.
Bonnaire, Michel, Clohars-Carnoët.
Beuze, Joseph, Kerglienne, en Moëlan.
Béchenec, Pierre, Trébéhoret, en Pont-l'Abbé.

MM.

Brigand, Pierre, Pouldreuzic.
Bescond, Jean-Marie, propriétaire, Plo-melin.
Fr^e Duvian-Albert (Bervet), Lorient.
Berrivin, Jean-Louis, commerçant, Plonéour-Lanvern.
Blanchard, Jean, propriétaire, Poullan.
Béléguc, Jules, Douarnenez.
Biger, propriétaire, Plogonnec.
Bassompierre.
Bourhis, Pierre, Kerdélam, en Plogonnec.
Bernard, René, Kerancloarec, en Kerfeunteun.
Brière, Georges, rue Nationale, 16, Châteaudun.
R. P. Corentin (Boschet, Paul), capucin, à Calais.
Cabon, Joseph, négociant, Quimper.
R. P. Cabon, Adolphe, Congrégation du Saint-Esprit, Haïti.
Cabon, Louis, ingénieur civil des mines, Cransac (Aveyron).
Cabon, Charles, épiciier, Quimper.
l'abbé Cavellat, vicaire, Plonéour-Lanvern.
Chavet, Paul, peintre, Quimper.
de Cadenet, Pierre, boucher, rue Saint-Mathieu, Quimper.
Canivet, Félix, entrepreneur, Coray.
Cogneau, Henri, mécanicien - principal, Brest.

MEMBRES ACTIFS (*suite*) :

MM.

Cogneau, Théodore, horticulteur, Fougères.
l'abbé Cogneau, Auguste, professeur au Séminaire, Quimper.
Cornic, Jean-René, Tyrivoal, en Kerfeunteun.
Cornic, Jean-Marie, Tyrivoal, en Kerfeunteun.
Cozic, Théodore, rue Kéréon, 32, Quimper.
Cumunel, Hervé, au Bas-du-Port, Kerfeunteun.
Croissant, Michel, au Guellen, en Briec.
Croissant, Yves, Brunguen, en Landrévarzec.
Caoudal, Paul, Men-Gwen, en Tréogat.
Caoudal, Georges, sergent-major, 104^e d'infanterie, fort Bicêtre.
Coadou, Jean-M^{re}, Launay, en Plogonnec.
Coadou, Henri, id. id.
Coustans, Pierre, avenue de la Gare, Quimper.
Cuziat, Baptiste, maître d'hôtel, Bannalec.
Calvez, Jacques, Kerscamen, en Penmarc'h.
Chenadec, Joseph, sculpteur, rue Astor, Quimper.
Criou, Henri, quincaillier, Pont-l'Abbé.
Chacun, Paul, mareyeur, Audierne.
Calvez, Louis, Kervilégén, en Plobannalec.
Calvez, Auguste, Kerdraine, en Plobannalec.
Calvez, Jⁿ-M^{re}, Langougou, en Plomeur.
Cossec, Jean, Coas-Ven, en Plomeur.
Cardaliaguet, Auguste, rue Royale, Quimper.
l'abbé Cardaliaguet, René, Séminaire, Quimper.
Couédel, Gildas, second-maître mécanicien, Arzon (Morbihan).
Calvez, François, Ty-Banel, Plobannalec.
Cariou, Yves, Coat-Gallou, en Plogonnec.
Chabay, Alphonse, quincaillier, rue Kéréon, Quimper.
Cadic, Amédée, rue Paul-Bert, Lorient.
Cuzon, Louis, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.
Cumunel, Yves, Bas-du-Port, Kerfeunteun.

MM.

Caër, Michel, Kerjean, en Dinéault.
Danion, Guillaume, Mouilliouen, en Kerfeunteun.
Daoulas, Louis, tapissier, Quimper.
Darcillon, Jean-Marie, Ligen, Landrévarzec.
David, Jean, Hôtel du Lion d'Or, Quimper.
David, Jean, Kerabezan, en Briec.
Dorval, Marc, Guerloc'h, en Kerfeunteun.
Drean, Auguste, place Henri IV, Vannes.
Daniel, René, Maire, Plonéour-Lanvern.
Daniel, Laurent, Tréordo, en Plonéour-Lanvern.
Daniel, Jean-Marie, Kersaoz, en Treffiat.
Daniel, Jean-Louis, Kerlein-Créis, en Plo-melin.
Destais, Victor, au Pouldu, en Clohars-Carnoët.
Donnart, Jean-Marie, marchand de fers, Pont-Croix.
l'abbé David, François, vicaire, Lambézellec.
Danigo, Philippe, au Léré, en Merlévéné (Morbihan).
Fr^e Anastase (Esvan), directeur, Quimper.
l'abbé Eguin, Pierre, des Pères-Blancs, Binson (Marne).
Favennec, Michel, Stang-Yan, en Édern.
Favennec, François, id. id.
l'abbé Fermon, recteur, Kergloff.
Fr^e Drouaud-Jean (Feunteun), Directeur, Quessant.
Fily, Alain, Kervarven, en Plogonnec.
Forestier, Émile, négociant, Briec.
Fertil, Jean-Marie, débitant, rue Douarnenez, Quimper.
Failler, Sébastien, Plonéour-Lanvern.
Floc'hlay, Pennity, en Ploaré.
Floc'h, Gouët, en Kerlaz.
Flao, Kernével.
Féchant, Fern^d, Belle-Ile-en-Mer (Morb.).
Gigou, Joseph, entrepreneur, Audierne.
Gouritin, Jean-Louis, Croix-des-Gardiens, Kerfeunteun.
l'abbé Guillou, recteur, Plobannalec.

MEMBRES ACTIFS (*suite*) :

MM.

Fr^e Dominique-Félix (Guillerm), Landivisiau.
 Guirriec, F^{ois}, Kerhuaré, en Plobannalec.
 Guirriec, L^s, Kerhuaré, en Plobannalec.
 de Goësbriand, Joseph, Quimper.
 Guichaoua, Jean, au Douric, Pont-l'Abbé.
 Guichaoua, Pierre, Kersonar, en Plonéour-Lanvern.
 Glémarec, Louis, Kerambaccon, en Beuzec-Conq.
 Glémarec, Jean-M^{ie}, maréchal-des-logis, 3^{me} Dragons, Nantes.
 Guéguen, peintre, Douarnenez.
 Guisquet de Villeroche, Stanislas, Concarneau.
 Gloanec, Armand, maître-d'hôtel, Pont-Aven.
 Gourtay, Alain, Café de la Marine, Pont-l'Abbé.
 Gestalin, Joseph, Riec.
 Guillou, F^{ois}, Kerguinaou, en Plozévet.
 Fr^e Corentin-Benoît (Hénaff), D^r, Plouzané.
 Heurté, Georges, Conducteur des Ponts et Chaussées, Plouguerneau.
 Hémon, Guillaume, Locronan.
 Colonel Hugot-Derville, commandant le 69^e Régiment d'Infanterie, à Nancy.
 Hamon, Pierre, rue du Chapeau-Rouge, Quimper.
 Hamon, Pierre, négociant, Landivisiau.
 Henriot, Jules, manufacturier, Loc-Maria-Quimper.
 l'abbé Jain, Michel, vicaire, au Guilvinec.
 l'abbé Jaouen, G., recteur de Guiclan.
 Jaouen, Louis, Kerfeunteun.
 Jacob, François, Ploudalmézeau.
 Joulou, Louis, Ploudalmézeau.
 l'abbé Kergoat, recteur, Saint-Hernin.
 Kerninon, Francis, Chemins de fer, Trouville.
 Kerfer, Pr^e, négoc^{ant} en grains, Quimper.
 de Kerangal, Arsene, fils, Quimper.
 Frère Donatien (Kerveillant), Directeur, Plougonven.
 Kerbourg, François, Leurguéric, en Kerfeunteun.

MM.

Kerjouan, François, Arradon (Morbihan).
 de Keroulas, Pierre, Le Juch, en Ploaré.
 Kerautret, marchand de vins, Quai de l'Odéon, Quimper.
 l'abbé Kerivel, recteur, Quimerc'h.
 l'abbé Laouénan, vicaire, Briec.
 Le Berre, Alain, m^d de bois, Ergué-Armel.
 l'abbé Le Bars, vicaire, Commana.
 Le Bot, Yves, négociant, Pleyben.
 Fr^e Cineray (Le Breton), Lambézellec.
 Le Cœur, Jⁿ-M^{ie}, Ty-Gardien, en Kerfeuntⁿ.
 l'abbé Le Coz, rect^r, Plonéour-Lanvern.
 Le Coz, François, Conducteur des Travaux Hydrauliques, Brest.
 Le Dé, L^s, Postes et Télégrap., Quimper.
 Le Dé, Jⁿ-L^s, rue des Douves, Quimper.
 Le Goïc, Félix, voyageur de commerce, rue du Pont-Firmin, Quimper.
 Le Guellec, Prosper, charcutier, rue Saint-François, Quimper.
 Le Roux, Hervé, maire, Ergué-Gabéric.
 Le Louët, Joseph, entrepreneur, rue du Pont-Firmin, Quimper.
 R. P. Félix (Le Louët), Bénédictin, Kerbénéat.
 Le Roux, Alain, Ménélic, en Ergué-Gab^{ie}.
 Lorit, Charles, fondeur, rue de Brest, Quimper.
 Lorit, Auguste, ferblantier, rue Royale, Quimper.
 Lorit, Joseph, ferblantier, rue Royale, Quimper.
 Louboutin, Franç^s, hôtelier, à la Tourbie, Quimper.
 l'abbé Louboutin, recteur, Goulven.
 Le Beuze, Henri, Kernével.
 Le Naour, Joseph, Ruvéy, en Melgven.
 Le Saout, Édouard, huissier à Quimper.
 Le Corre, Mathias, loueur de voitures, Quimper.
 Le Nouène, Joseph, élève pharmacien, Lorient.
 Lozac'hmeur, Yves, marchand de vins, rue Saint-Mathieu, Quimper.
 Le Page, Auguste, tanneur, rue Neuve, Quimper.

MEMBRES ACTIFS (suite) :

MM.

Le Gallic, L^s, Kerant-Sparl, en Querrien.
 Le Corre, Jacques, St-Yves, en Kerfeuntⁿ.
 L'Helgoualc'h, Jⁿ-M^{ie}, com^{nt}, Plomodiern.
 Le Portz, Joseph, Kerisouët, en Guidel.
 Le Portz, Jean-L^s, Kerisouët, en Guidel.
 Le Proust du Perray, René, Malakoff, en Combrit.
 Le Gall, boucher, rue Astor, Quimper.
 Le Bastard, Adolphe, sergent au 118^e, Quimper.
 Le Doaré, Jean, commerçant, Châteaulin.
 Lacarrière, Charles, ferblantier, rue du Froust, Quimper.
 Le Gars, Pierre, Kerfeunteun, 27.
 Le Berre, Léon, Avenue de la Gare, Quimper.
 Le Bris, Albert, rue Kéréon, 28, Quimper.
 Le Bris, Charles, id.
 Le Bris, Jean, id.
 Le Moal, Yves, Buffet de la Gare, Quimper.
 Le Moyne, Eugène, avocat, Kergolven, en Loctudy.
 Le Rouzic, Hip^{te}, Belle-Ile-en-Mer (Morb.).
 Le Moal, Christophe, nég^{nt}, Rosporden.
 Le Thomas, Eugène, boulevard Gambetta, Brest.
 Lelec, Kersaoz, Treffiagat.
 Le Doussal, Jean-Louis, Kerléo, en Guidel (Morbihan).
 Le Fichoux, Arsène, Postes et Télégraphes, Quimper.
 Le Roux, Louis, boulanger, rue Royale, Quimper.
 Lozac'h, Jean, marchand de bicyclettes, rue du Pont-Firmin, Quimper.
 Le Goff, René, négociant, rue du Pont-Firmin, Quimper.
 Le Carrer, Henri, Berloc'h, en Languidic (Morbihan).
 Le Goff, Jacq^s, Kerlosquet, en Pluguffan.
 Le Montagner, Joseph, Brémelin, en Pont-Scorff (Morbihan).
 Le Goff, Jean-Marie, Guidel (Morbihan).
 Le Gall, Joseph, Plougastel-Daoulas.
 Le Floc'h, Henri, maire de Penhars.
 Le Quéré, Joseph, Inguiniel.

MM.

R. P. Le Floc'h, A., supérieur de l'Institution du Saint-Esprit, Beauvais.
 Mahé, Grégoire, Kervinigen, en Coray.
 Mahé, Jean-Baptiste, La Ville-Neuve, en Langolen.
 Mahé, Yves, Mez-an-Lez, en Ergué-Gabéric.
 Malgorn, Hippolyte, Ouessant.
 Masiée, Célestin, carrossier, rue de Brest, Quimper.
 Mauduit, Gustave, agent général du « Phénix », Quimper.
 Mazéas, Hervé, au Crénel, en Plogonnec.
 F^{re} Constantin-Michel (Michel), directeur, Quimperlé.
 Mérop, Franç^s, place St-Corentin, Quimper.
 Mérop, Julien, second-maitre mécanicien, Quimper.
 F^{re} Crépin (Morvézen), Landivisiau.
 Marzin, Corentin, Quimper.
 Marzin, Alfred, Tours.
 Motté, Léon, quincaillier, place Terre-auduc, Quimper.
 Menais, Joseph, épiciier, place des Lices, Vannes.
 Nédélec, Jean-Marie, Saint-Joachim, en Ergué-Gabéric.
 Nédélec, Joseph, près de l'Octroi, Kerfeunteun.
 Nédélec, René, Lesterguellou, en Ergué-Gabéric.
 Nédélec, François, Milizac, en Saint-Renan.
 Nihouarn, Jⁿ-L^s, Kerguerbé, en Guengat.
 Olive, Raoul, Kermahonnet, en Kerfeuntⁿ.
 Ollivier, Guénolé, Kermadoret, en Briec.
 Ollivier, Louis, Stang-Vian, en Kerfeuntⁿ.
 l'abbé Pellerin, recteur, Beuzec-Cap-Sizun.
 F^{re} Donatif (Paugam), Lambézellec.
 F^{re} Conrad-de-Jésus (Peuziat), directeur, Bégard (Côtes-du-Nord).
 Pennarun, Jérôme, rue Astor, 18, Quimper.
 Pernès, Eugène, Brest.
 Pérodeau, Frédéric, plâtrier, quai de l'Odet, Quimper.
 Pérodeau, Hippolyte, rue de la Providence, Quimper.
 Pansart, Yves, Pont-Croix,

MEMBRES ACTIFS (suite) :

MM.

Pirou, Eugène, Quimper.
 Poulhazan, Victor, Plomarc'h, en Ploaré.
 Pétillon, Jⁿ-M^{re}, quai de l'Odéon, Quimper.
 Pelhérin, François, horloger, Pont-l'Abbé.
 Poulouin, Joseph, Bannalec.
 Prigent, Joseph, Plouneventer.
 F^{re} Corentin-René (Pennarun), Hanoï, Tonkin.
 F^{re} Donatien-Joseph, (Pouliguen), Lorient.
 de Poulpiquet, Césaire, } Tréfry,
 de Poulpiquet, Xavier, } en Quéménéven.
 de Poulpiquet, Félicien, }
 Quidéau, Joseph, Plonéour-Lanvern.
 Quinquis, boulanger, Ploaré.
 Quéménéur, Jⁿ-M^{re}, Plourin-Ploudalmé.
 Rancillac, loueur de voitures, Quimper.
 F^{re} Cyrille-Joseph (Riou), Auray.
 Riou, René, Tréodet, en Ergué-Gabéric.
 Roussin, Armand, Kerandraon, en Guis-
 criff (Morbihan).
 Raoul, Louis, soldat, Crozon.
 Rodallec, Guil^{me}, Keryacob, en Bannalec.
 Run, Louis, rue des Fontaines, 20, Lorient.
 Roussin, Jacq^s, Keramblé, en Plomelin.
 Rolland, Jⁿ, Kergré, en Landrévarzec.
 Rolland, Paul, couvreur, rue Sainte-
 Catherine, Quimper.
 Rault, Henri, peintre, rue du Front,
 Quimper.
 Salaün, Jⁿ, libraire, rue Kéréon, Quimper.
 F^{re} Donateur-Simon (Sergent), directeur,
 Muzillac.

MM.

Sider, Barthélémy, marchand de bois,
 rue Saint-Joseph, Quimper.
 Savigny, Azéma, rue Astor, 20, Quimper.
 Signour, Corentin, Kerrous, en Ergué-
 Gabéric.
 Salaün, Olivier, Douanes, Brest.
 Sergent, Eugène, mareyeur, Audierne.
 Sigalo, Joseph, Arradon (Morbihan).
 Tanneau, Noël, Kerescant, en Plobannalec.
 l'abbé Tanneau, recteur, Querrien.
 l'abbé Thomas, chanoine honoraire, rue
 du Lycée, Quimper.
 Thomas, Émile, organiste, rue du Pont-
 Firmin, Quimper.
 Trévidic, Henri, menuisier, rue du Cha-
 peau-Rouge, Quimper.
 Trévidic, Alexandre, ferblantier, rue des
 Reguaires, Quimper.
 F^{re} Corentin-Léon (Tymen), Lorient.
 F^{re} Domic (Tanguy), directeur, Lannilis.
 Tallec, Yves, Garzon, en Moëlan.
 Tanneau, Jⁿ, Vieux-Douric, en Pont-l'Abbé.
 Toulemont, Corentin, Ézer, en Locudy.
 Toulemont, Corentⁿ, rue Meur, Pont-l'Abbé.
 Toulemont, Pierre, Langoz, en Locudy.
 Toulemont, Laur^t, Kerguilin, en Locudy.
 Vauchel, Joseph, huissier, Pont-l'Abbé.
 de Vuillefroy de Silly, rue Mesclaguen,
 Quimper.
 Villard, Joseph, photographe, rue Saint
 François, Quimper.
 Vigouroux, Pierre, Plougastel-Daoulas.